

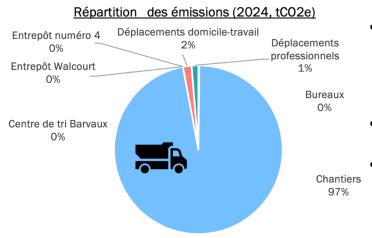


L'empreinte carbone de Tegec

Dans le cadre de la certification Echelle de Performance CO2, Tegec a mesuré ses émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2024, scope 1, 2 et scope 3 partiel*. Celle-ci est de est de 2.709 tCO2e.

Le graphique suivant illustre la répartition des émissions totales de CO2 par poste.

Pour ramener ces postes par scope (= périmètre d'activité), voici ce que l'on considère :



Scope 1 = 2.639 tCO2e (97%)

En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, ateliers, magasins, chantiers, camions, matériel, voitures Tegec)

Scope 2 = 22 tCO2e (1%)

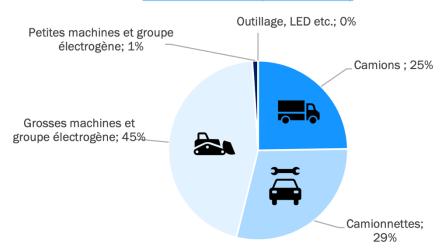
En ce compris : Électricité

*Scope 3 (partiel) = 226 tCO2e (3%)

En ce compris : Déplacements professionnels via les voitures personnelles des équipes de chantier

Pour comprendre plus précisément le poste « Chantiers », voici, ci-contre, la répartition des émissions derrières ces 97% :

Zoom: Chantiers (2024, tC02e)







Les objectifs de Tegec

Sur base de ces mesures, Tegec s'est donc fixé des objectifs propres à l'entité :

• D'un point de vue énergétique :

- o Réduire la consommation de diesel / rouge
- Atteindre 100% d'électricité verte dans le mix énergétique d'ici 2028 et passer un maximum d'installations de chantier à l'électricité

• D'un point de vue émissions :

 Émettre -10% d'émissions de GES à 2028 par rapport à 2024 sur les scopes 1 et 2, ainsi que les déplacements professionnels inclus au scope 3.

Comment mettre en œuvre ces objectifs?

Ces objectifs ont été fixés en adéquation avec les projets de réduction des émissions et de consommation énergétique en cours. Ces projets sont articulés sous 3 grands piliers.



Le premier pilier est la réduction de l'impact des bureaux. Notamment via la mesure de la performance énergétique des bureaux, l'installation de batterie pour la flexibilité d'autoconsommation, la mise en place de panneaux solaires supplémentaires...



Le deuxième pilier concerne les chantiers menés par Tegec. On y retrouve des projets sur les engins de chantier (analyse des plus gros consommateurs, checklist, toolbox...) ou encore la promotion de l'utilisation d'outils électrique.



Le dernier pilier aborde la mobilité. Une camionnette électrique sera utilisé pour les activités du magasin et une réflexion sur les carburants alternatifs est en cours.

Tegec, chef de file pour l'Echelle de Performance CO2?

Tegec se positionne dans les chefs de file du secteur en terme d'ambition de réduction des émissions. En comparaison des autres entreprises du secteur et de même taille, Tegec identifie avoir mis en place de nombreuses actions pas encore engagées chez la concurrence. Tegec n'est pas la première à entamer ces démarches de certification mais elle n'a jamais perdu de marché suite à une non certification. L'objectif de légitimer les actions entreprises (fournisseurs d'électricité verte, flotte de véhicules de société 100% électrique, 1ère camionnette électrique...)





Dans le cadre de la certification, la société Duoflux est entrée dans le périmètre de certification

L'empreinte carbone de Duoflux a également été calculée dans le cadre de l'Echelle de Performance (échelon 1). Les résultats sont les suivants :

 Répartition par scope

 Scope
 tCO2e
 %

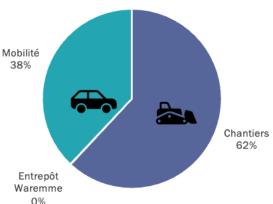
 1
 190,92
 100%

 2
 0,13
 0%

 3 partiel
 0,00
 0%

 Somme
 191,05
 100%

Répartition des émissions (tCO2e, 2024)



Il est important de noter que toutes les émissions liées aux activités de bureaux sont comptabilisées dans l'empreinte CO2 de Tegec puisque Tegec gère l'entièreté de ces activités en son sein.

Les objectifs de réduction sont alignés sur ceux de la société Tegec. Une majorité des actions de réduction sont valables pour Duoflux et seront donc également mises en œuvre pour ses activités propres.

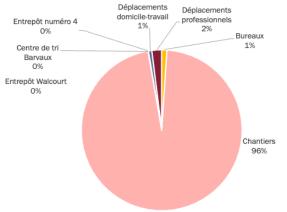




La consommation énergétique de Tegec (et Duoflux)

Pour ramener ces émissions de GES à des notions d'énergie, voici le récapitulatif de la consommation énergétique de Tegec sur le même périmètre que précédemment :

Répartition de l'énergie consommée (kWh)



Scope 1 = 8454 MWh (96%)

En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, ateliers, magasins, chantiers, matériel, voitures Tegec)

Scope 2 = 249 MWh (3%)

En ce compris : Électricité

Scope 3 (partiel) = 59 MWh (1%)

En ce compris : Déplacements professionnels via les voitures personnelles des équipes de chantier

De la même manière, Duoflux a, en 2024, consommé l'énergie suivante :

• Scope 1 = 604 044 kWh (100%)

En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (usines, équipements fixes, matériel, voitures Duoflux)

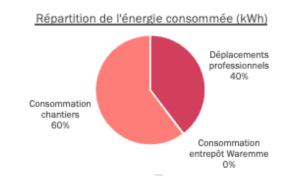
• Scope 2 = 799 kWh (0%)

En ce compris : Électricité

• Scope 3 (partiel) = 0 kWh (0%)

En ce compris : aucun déplacement professionnel

ne sont comptabilisés.







Initiatives pour décarboner le secteur de la construction

Tegec participe à plusieurs initiatives en partenariat avec divers acteurs du développement durable en Wallonie et/ou dans le secteur de la construction.

Parmi ces initiatives on retrouve notamment:

- La participation de l'entreprise à un évènement organisé par Polygones permettant le partage d'expérience d'entreprises certifiées EPCO2 dans le secteur de la construction (23 juin)*
- Webinaire sur les thématiques de la décarbonation du secteur de la construction et les certifications associées

*La participation à la table ronde du 23 juin, « Décarbonons la Construction » a permis d'amener un retour d'expérience sur les mesures déjà entreprises par Tegec et de retirer un apprentissage des expériences des autres entreprises présentes. En effet, chaque entreprise a témoigné de son parcours à travers la certification EPCO2: motivations, difficultés, mesures de réduction, etc.

Dans un 2e temps, Tegec a été amené à réfléchir à un projet à mettre en place pour réduire sa consommation énergétique et/ou émissions de gaz à effet de serre. Via une séance de coaching et via un travail d'équipe, l'objectif était d'étayer les étapes clés pour faire aboutir le projet de façon robuste.